



## Recours PC pour problème de servitude d'évacuation des eaux

-----  
Par clemi

Bonjour,

Une évacuation d'eaux usées d'un PC accordé à un de mes voisins prévoit une évacuation passant par un chemin privé pour lequel je possède une servitude en fond dominant et en fond servant.

Q1) le pétitionnaire a-t-il besoin de mon accord pour évacuer ces eaux usées comme mentionné dans le PC ?

Q2) Si oui (et je n'ai pas l'intention de donner mon accord), es-tce bien un recours gracieux qu'il faudra formuler ? ou autre voie de recours ?

D'avance merci pour votre aide

-----  
Par Al Bundy

Bonjour,

A qui appartient le chemin par lequel doit passer les réseaux ?

-----  
Par Clemi

Bonjour,

Le chemin passe sur 3 parcelles voisines , mais pas la mienne.

Nous sommes 5 parcelles sur la servitude . Les 5 parcelles sont en fond servant + dominant.

Mon notaire m'a indiqué que pour étendre la servitude existante à une tierce personne, il faut l'accord des 5 propriétaires des parcelles.

Merci de votre aide

Cdt